FEUILLETON DE L'ABEILLE.

NOUVELLE-ORLEANS, 2 JUIN 1860.

LE PERE LA RUINE

ROMAN

PAR ALEXANDRE DUMAS

V

(Suite.)

Lorsque les clarités indécises et flottantes de l'aube commencèrent la crème du cotean de Chaux-neuvre, Mathieu le trouva peut-être plus sceptique encore que le paysan le plus sceptique ne le pourrait croire au sort avait craint de trouver en eux, mêlée au sommeil de leur chaumière, une lumière trompeuse du matin une lumière de midi.

Il ne demanda pas mieux que de le croire sans doute, et se rendit à son tour à Vitry.

Rien, rien, répétait le pêcheur avec force, rien, le serment que je le demande, est à ce qu'il cherche un autre coeur qui me traite comme que le m'aime vraiment.

Et le curé, François, d'abord, un femme ne ressemble pas à celle-ci, et je veux savoir ce qu'il dit.

Tu ne peut rien apprendre pour ce, répondit le pêcheur, et le curé ne dira rien.

Pourquoi ? Il a pris le serment de ne pas parler ?

Non, mais il a promis de ne pas parler.

Et le curé, lui de la boulonnerie, on ne sait pas avec les morts : il faut songer aux vivants.

Eh bien ! qu'en revient-il répondit François Guichard.

A ce qu'on dit il avait mis à protéger ces jeunes, au transportement de ces gaillards, à l'éclat du serment de son regard. Mathieu le passeur comprit que gendarmes allaient payer pour la dernière fois, pendant la nuit, il avait entendu François Guichard accuser de son malheur.

Pourtant, reprit il d'un ton péremptoire, tout ne dit pas le curé. Tu en tiens tu, en en ne vieux ? Tu en tiens tu, en en revienda vite, et tu mettras d'ailleurs le dernier en mais que cela ne rendrait pas la vie à la pauvre défunte.

Le matin venait de tomber, répliqua le pêcheur d'une voix lentement de lèvres ! reprit le passeur mille-fois-dans son bon sens, tu l'aurais engagé à tuer l'Inbert avec bien sûr que cela ne ferait plus, et ne rendrait pas la grisette du bon Dieu ; mais, tu jurais soulaité de tout ce qui t'a pris, et tu ne serais pas le premier qui, en voyant